

**Comité de sauvegarde de l'antenne de
Fleurier du Lycée Denis-de-Rougemont
Commune de La Côte-aux-Fées
Commune des Verrières
Commune de Val-de-Travers
Département de l'éducation, de la culture et
des sports (DECS)**

Communiqué de presse

**Communiqué de presse commun du Comité de
sauvegarde du « Lycée Denis-de-Rougemont –
Antenne de Fleurier », des Communes de La Côte-
aux-Fées, Les Verrières, Val-de-Travers et du DECS**

Rencontre entre le Département de l'éducation, de la culture et des sports, le comité de sauvegarde de l'antenne de Fleurier du Lycée DDR et les Conseils communaux de la région Val-de-Travers

A l'heure où s'ouvre une nouvelle année scolaire pour les lycées et les écoles professionnelles, le comité de sauvegarde de l'antenne de Fleurier du Lycée DDR, les Conseils communaux des communes de Val-de-Travers, La Côte-aux-Fées, Les Verrières ainsi que le Département de l'éducation de la culture et des sports communiquent :

Le 7 juillet dernier, une délégation du comité de sauvegarde de l'antenne de Fleurier du Lycée Denis-de-Rougemont, conduite par son président M. Sven Schwab, M. Bernard Rosat, conseiller général et par trois lycéennes, Mlles Stéphanie Wenker, Sofia Teixeira, Lilas Zollikofer, accompagnée des Conseillers communaux de La Côte-aux-Fées, M. Laurent Piaget et de Val-de-Travers, MM. Jean-Nat Karakash et Claude-Alain Kleiner, a été reçue par M. le Conseiller d'Etat Philippe Gnaegi entouré de M. Laurent Feuz, chef de service et Mme Giuseppina Biundo, cheffe d'office.

Cette séance souhaitée par les représentants du Val-de-Travers fait suite à la décision du DECS de ne pas ouvrir de classe de 1^{ère} année pour la rentrée scolaire 2011-2012 faute d'un effectif suffisant. Elle avait pour objectifs de connaître les intentions de l'Etat pour cette antenne, de discuter des démarches à entreprendre pour ouvrir une classe de 1^{ère} année lors de l'année scolaire 2012-2013 et de maintenir l'antenne à long terme.

On rappellera que le chef du département a décidé de maintenir les horaires-blocs pour les sportifs et d'introduire une option

complémentaire « psychologie pédagogie » ainsi qu'une discipline fondamentale « arts-visuels ».

Lors de cette séance constructive, le Conseil d'Etat s'est engagé à ouvrir une classe de 1^{ère} année en 2012, à condition qu'elle compte au minimum 15 étudiants. Il s'est déclaré prêt à collaborer et à mener des actions communes afin de mieux sensibiliser les élèves aux avantages de l'antenne fleurisane du Lycée DDR. Ainsi, Etat, Communes et comité de sauvegarde se sont engagés à entreprendre un large éventail d'actions et de rencontres afin de tout mettre en œuvre pour assurer un effectif suffisant en 2012.

Dans ce contexte, un dossier de présentation et de promotion de l'antenne de Fleurier est d'ores et déjà en préparation. Des séances d'information sont désormais planifiées en étroite collaboration avec la direction de l'Ecole, qui a désigné un de ses membres en qualité de « répondant », M. Romuald Babey, directeur-adjoint à l'Ecole Jean-Jacques Rousseau. A cela s'ajoutera une action des lycéennes et lycéens actuels, qui organiseront une rencontre avec les élèves de 9^e Maturités. Enfin, par un passage dans les classes concernées et une séance d'information générale « parents-élèves », les responsables de la « promotion » du lycée et les représentants des lycéennes et lycéens tenteront de « séduire » un nombre suffisant de futurs étudiants à s'inscrire au Lycée Denis-de-Rougemont – antenne de Fleurier – .

Pour tous renseignements : Philippe Gnaegi (tél. 032 889 69 00), Claude-Alain Kleiner (tél. 032 886 43 96), Laurent Feuz (032 889 79 25) et Sven Schwab (078 745 73 38)

Val-de-Travers, le 22 août 2011